

Tarifs :

Grille personne seule	Grille Couple	Prix unitaire Acc. 2022	Prix unitaire Livraison 2022
Jusqu'à 906€ brut mensuel	Jusqu'à 1247€ brut mensuel	2,58€	5,23€
De 906,01 à 1114€ brut mensuel	De 1247,01 à 1565€ brut mensuel	3,10€	6,30€
De 1114,01 à 1505€ brut mensuel	De 1565,01 à 1916€ brut mensuel	3,85€	7,83€
De 1505,01 à 1886€ brut mensuel	De 1916,01 à 2257€ brut mensuel	4,91€	10,01€
De 1886,01 à 2257€ brut mensuel	De 2257,01 à 2608€ brut mensuel	6,48€	13,27€
Au dessus de 2257€ brut mensuel	Au dessus de 2608€ brut mensuel	6,94€	14,21€

Contact :

Accueil téléphonique :

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à
16h30**

Tel : 04.90.44.50.80

07 88 48 41 14

Accueil physique :

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à
16h30**

Sauf le mercredi matin

**Service
Accompagnement
individualisé**



- Un service de proximité -

**Une solution pour le
maintien à domicile des
personnes âgées en perte
d'autonomie et/ou en
situation de handicap.**

Pôle du Maintien à Domicile

avenue Aristide Briand

13800 ISTRES

Tel: 04.90.44.50.80

Les Accompagnements individualisés

Présentation :



Le Pôle du maintien à domicile propose aux seniors et aux adultes en situation de handicap des accompagnements individualisés pour rompre l'isolement, et favoriser l'accès au soin. Les transports sont adaptés aux besoins du bénéficiaire.

Au-delà du transport, c'est un temps d'échange, d'écoute bienveillante et un lien social renforcé.

Le public aidé :

Le service s'adresse aux personnes âgées de 60 et plus avec une mobilité réduite qui les empêche d'utiliser les transports publics existants sur le territoire.

Ce service s'adresse également aux adultes en situations de handicap (reconnaissance de +/- à 80%) nécessitant une aide dans leur vie quotidienne.



L'équipe :

Le personnel est composé de 5 agents expérimentés et équipés de 5 véhicules dont un aménagé pour les personnes à mobilité réduite. L'équipe travaille en collaboration avec les différents services du maintien à domicile du CCAS.



Les prestations :

Les accompagnatrices sont à votre disposition du lundi au vendredi, sur rendez vous, pour vous aider dans vos déplacements.



Accompagnements de la vie quotidienne :

Courses, loisirs, repas au foyer restaurant, rendez vous administratif, rendez vous médical, rdv coiffeur, ...



Les accompagnements peuvent être réguliers ou ponctuels, à la demande.

Il est possible de solliciter le service pour des livraisons (courses, médicaments, ...) comptabilisant 1 heure forfaitaire.

Des créneaux horaires sont préalablement définis selon le type d'accompagnement.

La zone géographique :

Le service intervient sur la commune d'Istres incluant Entressen et le Ranquet;



Les démarches d'inscription :

La demande d'inscription peut se faire par la personne elle-même, par son entourage ou un partenaire. Le responsable peut vous aider à renseigner votre fiche d'inscription. Une copie de votre dernier avis d'imposition est demandée pour finaliser le dossier. Une visite à domicile peut être effectuée afin d'évaluer et adapter l'accompagnement.



Le fonctionnement :

Pour une prise de rendez vous, l'agent administratif doit être prévenu au moins 48 heures à l'avance afin de planifier l'accompagnement aller et retour. Les accompagnatrices viennent vous chercher à votre domicile pour vous déposer à votre rdv et reviennent vous chercher pour vous ramener à votre domicile ou un autre lieu souhaité.

